

## SMCP

Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 82 222 037,70 euros  
Siège social : 49 rue Etienne Marcel, 75001 Paris  
819 816 943 RCS Paris

### RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS

#### Exercice clos le 31 décembre 2018

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, le Conseil d'administration de la Société vous informe par son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du même Code concernant les attributions gratuites d'actions.

L'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 5 octobre 2017 a, dans sa 28ème résolution à caractère extraordinaire, autorisé sous certaines conditions l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le Conseil d'administration de la Société du 25 avril 2018 a décidé de procéder à une attribution gratuite d'actions ordinaires à émettre par la Société au profit de certains cadres du groupe SMCP (les « **Managers** » ou les « **Bénéficiaires** »).

| Actions attribuées gratuitement en 2018                   |                |
|---|----------------|
| Date de l'assemblée générale des actionnaires             | 5 octobre 2017 |
| Date du Conseil d'administration                          | 25 avril 2018  |
| Nombre total d'actions attribuées                         | 25 709         |
| Nombre total d'actions attribuées aux mandataires sociaux | 0              |

| Type d'actions attribuées   | Nombre d'actions attribuées | Valeur des actions attribuées (en euros) <sup>1</sup> |
|---|-----------------------------|---|
| Actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun des mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce   | Néant                       | Néant   |
| Actions qui ont été attribuées gratuitement, durant l'année à chacun des mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce   | Néant                       | Néant   |
| Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé | Néant                       | Néant   |

<sup>1</sup> Sur la base du cours de bourse à la clôture le 25 avril 2018, soit 19,38 euros

|   |                       |         |
|---|-----------------------|---------|
| Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires. | Nombre total : 25 709 | 498 240 |
|---|-----------------------|---------|

L'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 18 juin 2018 a, dans sa 28ème résolution à caractère extraordinaire, autorisé sous certaines conditions l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le Conseil d'administration de la Société du 30 et 31 août 2018 a décidé de procéder à une attribution gratuite d'actions ordinaires à émettre par la Société au profit de certains cadres du groupe SMCP (les « **Managers** » et les « **Bénéficiaires** »).

| Actions attribuées gratuitement en 2018                   |                    |
|---|--------------------|
| Date de l'assemblée générale des actionnaires             | 18 juin 2018       |
| Date du Conseil d'administration                          | 30 et 31 août 2018 |
| Nombre total d'actions attribuées                         | <b>98 171</b>      |
| Nombre total d'actions attribuées aux mandataires sociaux | 0                  |

| Type d'actions attribuées   | Nombre d'actions attribuées | Valeur des actions attribuées (en euros) <sup>2</sup> |
|---|-----------------------------|---|
| Actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun des mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce   | Néant                       | Néant   |
| Actions qui ont été attribuées gratuitement, durant l'année à chacun des mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce   | Néant                       | Néant   |
| Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé                         | Néant                       | Néant   |
| Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires. | Nombre total : 98 171       | 2 360 031   |

<sup>2</sup> Sur la base du cours de bourse à la clôture le 31 août 2018, soit 24,04 euros

Le Conseil d'administration de la Société du 20 novembre 2018 a décidé de procéder à une attribution gratuite d'actions ordinaires à émettre par la Société au profit de certains cadres du groupe SMCP (les « **Managers** » ou les « **Bénéficiaires** »).

| <b>Actions attribuées gratuitement en 2018</b>            |                  |
|---|------------------|
| Date de l'assemblée générale des actionnaires             | 18 juin 2018     |
| Date du Conseil d'administration                          | 20 novembre 2018 |
| Nombre total d'actions attribuées                         | <b>57 694</b>    |
| Nombre total d'actions attribuées aux mandataires sociaux | 0                |

| <b>Type d'actions attribuées</b>  | <b>Nombre d'actions attribuées</b> | <b>Valeur des actions attribuées (en euros)<sup>3</sup></b> |
|---|------------------------------------|---|
| Actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun des mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce   | Néant                              | Néant   |
| Actions qui ont été attribuées gratuitement, durant l'année à chacun des mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce   | Néant                              | Néant   |
| Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé                         | Néant                              | Néant   |
| Actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires. | Nombre total : 57 694              | 1 152 608   |

<sup>3</sup> Sur la base du cours de bourse à la clôture le 20 novembre 2018, soit 19,98 euros